



Le 11 février 2014.

Entrevue au Ministère :

Les Fédérations ont été reçues.

GEL POUR 2014 : le ministère ne nous rassure pas

Sans réponse de Mme la ministre, Mme Touraine, suite à la demande de rendez-vous de l'ensemble des fédérations de la protection sociale, il a été décidé d'un rassemblement devant le ministère des affaires sociales. Rassemblement dont le but était d'obtenir audience auprès de notre tutelle.

Devant la détermination des participants, une délégation a été reçue par une représentante de la Direction de la sécurité sociale.

D'emblée, elle nous a précisé qu'elle n'avait pas mandat pour répondre à nos demandes, elle prend cependant l'engagement de les transmettre à Mme la Ministre.

La CFTC a, tout d'abord, exprimé son incompréhension face au silence et à l'absence totale de réponse du Ministère suite aux différentes demandes de rendez-vous.

La délégation CFTC rappelle ensuite les revendications communes aux fédérations à savoir :

- ◇ Revalorisation salariale
- ◇ Prise en compte par un budget spécifique des évolutions de la classification
- ◇ Politique de l'emploi

La fédération CFTC dénonce une détérioration du dialogue social, aujourd'hui nous nous interrogeons sur le rôle de chacun devant cette cascade de transfert de décision allant du directeur local vers les Directeurs des caisses nationales, des directeurs des caisses nationales au Comex, du Comex au ministère qui est le décideur final ?

Si nous sommes conscients de la situation actuelle, il n'en demeure pas moins que les salariés de l'institution ont déjà participé à l'effort collectif :

- Regroupements, mutualisations, fermeture de centres
- Réduction des effectifs de 180.000 salariés à 145.000
- Un coût de gestion à hauteur de 3.5%

Il nous paraît dès lors difficile de pouvoir encore faire mieux si ce n'est en détériorant le service public. Les marges de manœuvres existantes sont d'ores et déjà annihilées par la mise en place de la RMPP en baisse constante.

La CFTC refuse les conséquences de ce choix de gestion qui pénalise fortement les salariés de l'institution.

La représentante de la DSS est sensibilisée par les arguments avancés et elle entend les préoccupations des fédérations. Elle prend acte des demandes et revendications, toutefois elle estime que nous ne devons pas occulter la situation économique actuelle. Il semble que pour le Ministère, nous devons, de plus, prendre en compte les contraintes financières inhérentes aux contentieux en cours sur les primes de guichet.

La représentante de la Tutelle nous indique ne pas pouvoir apporter de réponse sur les possibilités 2014.

La CFTC ne peut pas entendre ce discours qui consiste à geler toute décision au prétexte de la conjoncture économique et de contraintes financières imposées. Il est de notre responsabilité de dénoncer cette politique arbitraire.

Ensemble, faisons-nous entendre par une forte mobilisation le 18 Mars.